



BURSINEL, LE 9 OCTOBRE 2025

CONSEIL GÉNÉRAL
DE
BURSINEL

EXTRAIT

Du Conseil Général de Bursinel ayant délibéré le jeudi 9 octobre 2025
Préavis municipal n° 4 « Arrêté d'imposition pour l'année 2026 »
Sous la présidence de M. Claude Verdon

LE CONSEIL GENERAL DE BURSINEL,

- Vu le préavis municipal n°04-2025 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2026,
- Ouï le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Après délibération,

ACCEPTE

A l'unanimité

- **d'adopter le préavis n° 04 2025 tel que présenté** (voir détails sur site www.bursinel.ch)



Le Président
Claude Verdon

La Secrétaire
Julie Gaillard